

SOUALIGA PROTECT'ECO



© ACED

Association soutenue

ACED

Localisation

Saint-Martin

Personne en charge

Audrey Claxon
Présidente

Durée du projet

12 mois (juillet 2018 – juin
2019)

Contribution de la Fondation de France

65 000 euros
(21 % du projet)

Dernière actualisation

Août 2018

Contact :

Solidarité Antilles
01 44 21 31 00
solidariteantilles@fdf.org
presse@fdf.org

fondationdefrance.org

Le projet

Ce projet vise à assurer le nettoyage post-cyclonique des sites du Conservatoire du littoral et à restaurer les mangroves de l'île de Saint-Martin. Ces actions permettront de limiter les dégâts liés aux futures catastrophes naturelles et d'améliorer l'écosystème de l'île. Ce projet fait appel à des personnes sans emploi et cherche également à promouvoir la cohésion sociale et la sensibilisation des populations sur le développement durable.

Les bénéficiaires

Les premiers bénéficiaires de cette action sont les 12 personnes (dont 3 femmes) sans emploi qui sont formées pour devenir agents d'entretien du patrimoine naturel et paysagers. Indirectement, ce sont les riverains des 10 étangs nettoyés, et toute la population de l'île, qui bénéficient de ce projet.

Les résultats attendus

Le nettoyage des sites protégés par le Conservatoire du littoral et la Réserve naturelle permet de les embellir et de favoriser la protection des ressources naturelles de l'île. La constitution de pépinières en vue de replanter et restaurer les mangroves vise une meilleure sécurisation des habitants en cas de montée des eaux, tout autant qu'une préservation de l'écosystème végétal et animalier. Enfin, il est attendu que les 12 personnes formées acquièrent les compétences nécessaires à la recherche d'un emploi plus durable à terme.

L'opérateur

L'ACED (Association de lutte Contre l'Exclusion et la Délinquance), créée en 2002, conduit des chantiers d'insertion permettant le recrutement de nombreuses personnes en difficulté, dans l'optique de favoriser leur stabilité professionnelle. Elle agit à travers trois actions principales :

- insertion par l'activité économique (entretien des espaces verts, des abords de route du territoire et des résidences) ;
- accueil, conseil et orientation des personnes en situation d'exclusion sociale ;activités d'amélioration du cadre de vie pour les personnes âgées et à mobilité réduite.



@Réserve naturelle de Saint-Martin